endrix.

OSONS OSER.

SAS ENDRIX VIL

293 rue DE LA FARNIERE
69400 GLEIZE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Compte de Résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	%	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises			2 295	0,26	-2 295	-100,00
Production vendue	992 001	100,00	887 980	99,74	104 021	11,71
Production stockée						
Subventions d'exploitation	7 337	0,74	7 333	0,82	4	0,05
Autres produits	27 259	2,75	23 776	2,67	3 482	14,65
Total	**1 026 596**	**103,49**	**921 385**	**103,49**	**105 212**	**11,42**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	565 316	56,99	512 727	57,59	52 589	10,26
Total	**565 316**	**56,99**	**512 727**	**57,59**	**52 589**	**10,26**
MARGE SUR M/SES & MAT	**461 280**	**46,50**	**408 658**	**45,90**	**52 623**	**12,88**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	9 434	0,95	10 985	1,23	-1 551	-14,12
Salaires et Traitements	230 728	23,26	170 369	19,14	60 358	35,43
Charges sociales	75 904	7,65	56 241	6,32	19 663	34,96
Amortissements et provisions	8 070	0,81	9 892	1,11	-1 821	-18,41
Autres charges	7 532	0,76	10 714	1,20	-3 182	-29,70
Total	**331 668**	**33,43**	**258 202**	**29,00**	**73 467**	**28,45**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**129 612**	**13,07**	**150 456**	**16,90**	**-20 844**	**-13,85**
Produits financiers						
Charges financières	11 191	1,13	5 443	0,61	5 748	105,60
Résultat financier	**-11 191**	**-1,13**	**-5 443**	**-0,61**	**-5 748**	**105,60**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**118 421**	**11,94**	**145 013**	**16,29**	**-26 592**	**-18,34**
Produits exceptionnels	93	0,01	2 807	0,32	-2 713	-96,68
Charges exceptionnelles	13 266	1,34			13 266	
Résultat exceptionnel	**-13 173**	**-1,33**	**2 807**	**0,32**	**-15 980**	**-569,38**
Participation des salariés	8 444	0,85	5 810	0,65	2 634	45,33
Impôts sur les bénéfices	24 144	2,43	36 963	4,15	-12 819	-34,68
RESULTAT DE L'EXERCICE	**72 660**	**7,32**	**105 046**	**11,80**	**-32 387**	**-30,83**

endrix.

OSONS OSER.

SAS ENDRIX VIL

293 rue DE LA FARNIERE
69400 GLEIZE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2023	Net 31/08/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	470	210	260	416
Fonds commercial (1)	536 466		536 466	536 466
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	17 393	8 400	8 993	12 452
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 700		20 700	20 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**575 029**	**8 610**	**566 419**	**570 035**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	463 256	16 944	446 312	309 792
Autres créances	46 891		46 891	33 377
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	8 918		8 918	8 712
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**519 065**	**16 944**	**502 121**	**351 882**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 094 094	25 554	1 068 540	921 916
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	283 834	228 788
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**72 660**	**105 046**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**466 494**	**443 834**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	266 487	155 796
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 708	79 989
Dettes fiscales et sociales	143 095	132 436
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 968	44 428
Produits constatés d'avance	73 787	65 433
TOTAL DETTES	**602 045**	**478 082**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 068 540**	**921 916**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	602 045	478 082
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	266 487	155 796
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ENDRIX VIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100 000,00 €
Siège social : 293 rue de la Farnière ZAC D'EPINAY
69400 GLEIZE
753 186 659 RCS VILLEFRANCHE TARARE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2023 s'élevant à 72 659,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 659,58 euros
A titre de dividendes Soit 5,00 euros par action	50 000,00 euros
Le solde	22 659,58 euros

En totalité au compte "autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

S'agissant d'une distribution régulière, les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2023 seraient éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour la totalité de leur montant mais n'ouvriraient droit à la réfaction que

pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France.
Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2022

- Dividende global distribué : ..... 50 000 €

Exercice : 30/09/2021

- Dividende global distribué : ..... 40 000 €

Exercice : 30/09/2020

Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Société ENDRIX GRP, David Humbert

endrix.

OSONS OSER.

SAS ENDRIX VIL

293 rue DE LA FARNIERE
69400 GLEIZE

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX VIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 1 068 540 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 660 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/11/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	536 466			536 466
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	470			470
Immobilisations incorporelles	**536 936**			**536 936**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 816			7 816
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 577			9 577
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**17 393**			**17 393**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 700			20 700
Immobilisations financières	**20 700**			**20 700**
ACTIF IMMOBILISE	575 029			575 029

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2023
Éléments achetés	536 465
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	536 466

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54	157		210
Immobilisations incorporelles	**54**	**157**		**210**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 263	1 323		2 585
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 678	2 136		5 814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**4 941**	**3 459**		**8 400**
ACTIF IMMOBILISE	4 994	3 616		8 610

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 539 765 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 700		20 700
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	463 256	463 256	
Autres	46 891	46 891	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 918	8 918	
Total	**539 765**	**519 065**	**20 700**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	126 795
Ijss	9 448
Org sociaux remb a recevoir	1 850
Total	**138 094**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 602 045 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- *à 1 an au maximum à l'origine*	266 487	266 487		
- *à plus de 1 an à l'origine*				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 708	92 708		
Dettes fiscales et sociales	126 428	126 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	42 634	42 634		
Produits constatés d'avance	73 787	73 787		
Total	**602 045**	**602 045**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	35 801
Banque - intérets courus à payer	2 811
Personnel conges payes	14 343
Dettes provis. pr partic. salariés	8 311
Charges sociales s/ conges payes	5 998
Total	**67 263**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Communication	367		
Loyers	5 162		
Maintenance	641		
Assurances	535		
Cotisations	1 955		
Medecine du travail	258		
Total	**8 918**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	73 787		
Total	**73 787**		